CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°54

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique **Danse**

Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation :

Dans l'optique d'une rencontre artistique entre toutes les classes de CM1 de votre commune, vous avez comme projet de construire une courte chorégraphie avec vos élèves. Au cours des années scolaires précédentes vos élèves ont vécu, un module d'enseignement s'appuyant sur des activités à visée expressive, artistiques et esthétique.

Question posée au candidat :

Vous proposerez une progression de trois séances de votre module d'enseignement permettant aux élèves de « prendre en compte les mouvements des autres danseurs».

Justifiez vos choix.